



UMS 2006 Patrimoine Naturel

CENTRE DE DONNEES ET D'EXPERTISE POUR LA NATURE

AFB-CNRS-MNHN

36 rue Geoffroy Saint-Hilaire
Maison Buffon - CP 41
75231 PARIS Cedex 05

<http://patrinat.mnhn.fr/>

<http://inpn.mnhn.fr>

OFFRE DE VACATION

« Méthodologie d'évaluation de l'état de conservation des lagunes »

(Poste situé à la Tour du Valat (Camargue), 3 mois d'avril à fin juin)

PRÉAMBULE

Anciennement Service du patrimoine naturel, l'UMS 2006 Patrimoine Naturel (UMS PatriNat) - co-habituée par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) – a pour mission de produire une expertise scientifique et technique en faveur de la conservation de la biodiversité.

Ses missions s'articulent principalement autour de deux axes de travail fondamentaux interconnectés : la consolidation et la valorisation des données et des collections relatives au patrimoine naturel national d'une part, et d'autre part la production et la diffusion de référentiels, de méthodes, de protocoles et d'indicateurs. Ces domaines de compétences sont utilisés de manière synergique afin de fournir un appui scientifique en matière d'environnement à de nombreux partenaires, désireux d'optimiser la prise en compte de la biodiversité au sein de leurs activités.

CONTEXTE

Deux directives européennes, les directives « Oiseaux » (79/409/CEE) et « Habitats-Faune-Flore » (92/43/CEE) (DHFF), sont fondatrices d'un réseau écologique européen de sites dédiés à la conservation d'habitats naturels et semi-naturels et d'espèces rares, endémiques ou menacées, appelé Natura 2000. L'article R.414-11 du Code de l'environnement - qui est la transposition dans le droit français de l'article 6.1 de la DHFF - impose d'évaluer dans les sites du réseau Natura 2000, l'état de conservation des habitats naturels et semi-naturels et des espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles les sites ont été désignés. Cet état doit être renseigné dans les documents d'objectif pour chaque site Natura 2000.

L'évaluation de l'état de conservation à l'intérieur des sites Natura 2000 est une obligation dans le droit français, pour faciliter le travail des opérateurs et permettre une future comparaison et mutualisation des données entre les sites. L'UMS PatriNat a été chargé par le ministère en charge de l'écologie de mettre en place des méthodes standardisées au niveau français pour évaluer l'état de conservation de tous les habitats d'intérêt communautaire.

La version 1 de la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation des lagunes (1150*) est parue en 2013 (Lepareur et al., 2013). Cette version avait besoin d'être appréhendée et éprouvée par les utilisateurs qu'elle vise à terme : les opérateurs des sites Natura 2000, mais plus largement les gestionnaires d'espaces naturels. Les retours d'expériences ont été nécessaires afin de voir si cette méthode peut être rendue plus opérationnelle et/ou pertinente dans différents contextes et sur différents aspects.

Ainsi, pour la mise en place de la version 2 de la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation des lagunes (1150*), les différents retours d'expériences et propositions devront être étudiés en particulier pour les lagunes de la façade méditerranéenne (1150*-2).

La vacataire est basée à la Tour du Valat, auprès du Pôle-relais lagunes méditerranéennes qui a animé la démarche en Méditerranée depuis 2011. Ce Pôle-relais est piloté par la Tour du Valat et animé en partenariat étroit avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse. Il encourage une gestion durable des zones humides méditerranéennes en apportant conseils et connaissances à l'ensemble des acteurs.

Cette mission est complémentaire aux actions planifiées dans le cadre du projet Life intégré sur les habitats naturels marins de la directive « habitat, faune, flore » (DHFF) – [MARHA](#) (LIFE16 IPE FR 001). Cette mission s'intègre notamment au sein des sous-actions MARHA pilotées par la Tour du Valat: A.2.3: *Developing methodologies for the assessment of Mediterranean* et D.1: *Assessment of habitat conservation status*.

Référence :

Lepareur F., Bertrand S., Papuga G. & Richeux M. (2013) État de conservation de l'habitat 1150 « Lagunes côtières », Méthode d'évaluation à l'échelle du site. Guide d'application. Version 1 - Avril 2013. Rapport SPN 2013-14, Muséum National d'Histoire Naturelle/Service du Patrimoine naturel, Pôle-relais lagunes méditerranéennes/CEN-LR, 107 pages. <https://pole-lagunes.org/en-action/projets-de-recherche-et-gestion/etat-de-conservation/>

DESCRIPTION DES MISSIONS

Au sein de l'équipe "Evaluations et Suivi" de l'UMS, le(la) candidat(e) retenu(e) travaillera sous la responsabilité du Chargé de mission scientifique « Écologie et Évaluation des Habitats/Espèces marines » et de la Chef de projet ZNIEFF. Son encadrement fonctionnel sera partagé avec l'équipe du Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

La principale mission du (de la) vacataire sera de finaliser la version 2 de la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation des lagunes (1150*), en particulier le volet méditerranéen avec :

- la mise à jour des indicateurs (notamment l'indicateur macrophytes pour les lagunes peu salées)
- intégrer au guide méthodologique les retours d'expérience et préconisations techniques des opérateurs et gestionnaires de sites- étoffer l'aide à l'interprétation des résultats
- se concerter avec les experts scientifiques (appui à l'animation d'un groupe de travail formé d'experts et de services de l'état)

Les missions annexes, si la mission principale est finalisée, seront :

- intégrer des outils d'estimation budgétaires
- appui à la création d'un support de formation dédiée aux gestionnaires

Partenaires:

UMS Patrimoine Naturel (AFB, CNRS, MNHN)

Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat, CEN L-R, OEC)

AFB : équipe Projet du LIFE MARHA et Chargé de mission MARHA en lien avec les Lagunes

CONDITIONS ADMINISTRATIVES REQUISES

Formation de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle en écologie /environnement (licence 3 à master 2, école d'ingénieur)

QUALIFICATIONS REQUISES

Indispensables :

- Connaissances naturalistes avec des compétences en écologie de la conservation.
- Bonnes capacités rédactionnelles.
- Autonomie, rigueur scientifique et esprit de synthèse.
- Capacité à travailler en équipe / capacité d'écoute et d'adaptation.

Appréciées :

- Connaissance des lagunes côtières (https://inpn.mnhn.fr/habitat/cd_hab/2711/tab/description)
- Maitrise des outils cartographiques et d'analyse spatiale (Arcgis, Qgis).

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Type de contrat : Vacation

Durée : 3 mois

Rémunération : Vacation rémunérée à hauteur de 13,00€/heure (brut) – 120h/mois soit un salaire mensuel de 1280€ net.

Date de prise de fonction : du 09/04/2018 au 30/06/18

Lieu : Tour du Valat, Le Sambuc - 13200 Arles

CONDITIONS D'ACCUEIL A LA TOUR DU VALAT

La vacation aura lieu à la *Tour du Valat* « Institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes », Le Sambuc - 13200 Arles : <https://tourduvalat.org/>

- **Hébergement** : Pas d'hébergement possible à la Tour du Valat. Le hameau le plus proche est Le Sambuc (5km), Arles est à 27 km.

- **Repas** : Cantine de la Tour du Valat pour le midi (3,05 €/repas). Une cuisine et frigos communs sont aussi disponibles pour les vacataires.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature est à envoyer avant le « 23/03/18 » à : thibaut.de-bettignies@mnhn.fr. L'entretien pour le recrutement aura lieu le 26 mars à la Tour du Valat et en visioconférence avec l'UMS à Paris.

Avec la mention : « **Méthodologie d'évaluation de l'état de conservation des lagunes** ».

Ce dossier comprendra :

- un *curriculum vitae* détaillé et tous les travaux susceptibles d'éclairer le jury ;
- une lettre de motivation.

Pour toute précision, les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec :

thibaut.de-bettignies@mnhn.fr